44e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 50 15 DÉCEMBRE 1927

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Les Sermons de Bossuet et son temps. — II. Le centenaire de l'ordination sacerdotale de Lacordaire. — III. *Devant l'obstacle; l'Amérique et nous*, d'André Tardieu. — IV. Une curieuse expérience de médecine pastorale : la main gantée. — V. L'inscription phénicienne de Byblos en caractères alphabétiques.

I. — Un mot encore à propos de Bossuet, avant qu'achèvent de s'éteindre les derniers échos de son tri-centenaire. D'accord unanime on le tient aujourd'hui pour le plus grand orateur chrétien de son temps et de tous les temps. Comment se fait-il, alors, que ses contemporains aient moins que nous goûté son éloquence et lui aient même préféré ses rivaux ? C'est un point d'histoire qui vaut d'être éclairci. M. Félix Klein vient d'en faire dans le *Correspondant* (10 novembre) une étude qui met en lumière très satisfaisante la solution du problème.

Deux exagérations sont d'abord à écarter, également condamnées par la documentation des faits, en ce qui concerne Bossuet « orateur, » seul ici en cause. Si c'est une erreur de croire qu'il a connu la célébrité hors pair dont son éloquence est honorée aujourd'hui, il n'est pas moins faux de mettre en doute qu'il ait été réputé, de son vivant, comme un grand prédicateur, une illustration saillante de la chaire chrétienne.

Presque au début de sa vie publique il prononça à Metz (1657) le *Panégyrique de Ste Thérese* devant Anne d'Autriche. M. Klein cite, à cette occasion, les vers de Loret dans sa *Gazette :*

Outre ladite Majesté
Ayant Monsieur à son côté,
Multitude de personnages
Savants, qualifiés et sages,
Qui, l'oyant attentivement,
Firent de lui ce jugement
Qu'un jour son éloquence exquise
Ferait un grand bien dans l'Eglise.

Faut-il rappeler que Louis XIV, dès sa première prédication aux Tuileries, fit parvenir au père de Bossuet ses compliments personnels, en le félicitant du talent oratoire de son fils ; qu'il lui donna le titre de prédicateur royal ; qu'il l'invita à prêcher quatre stations à la Cour, et que les princes s'adressèrent à Bossuet pour tant d'oraisons funèbres ?

Il a d'ailleurs été ouvertement louangé par de bons critiques de son temps, parmi lesquels, en première ligne, La Bruyère :

L' (aigle) de Meaux et le P. Bourdaloue me rappellent Démosthène et Cicéron. Tous deux, maîtres dans l'éloquence de la chaire, ont eu le destin des grands modèles : l'un a fait de mauvais censeurs, l'autre de mauvais copistes. *(Caract.*, De la chaire).

Que dirai-je de ce personnage (Bossuet) qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Eglise, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise. Que n'est-il point ? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne. *(Discours à l'Académie,* 1693).

Voici du reste, pour tout résumer, ce qu'écrit Saint-Simon à propos de Bossuet :

« La réputation qu'il acquit le fit appeler à Paris pour y remplir les premières chaires, et il y réussit avec tant d'éclat que le roi et la reine-mère le firent bien souvent prêcher devant eux les Avents et les Carêmes, toujours avec une nouvelle admiration. »

Provenant d'une telle source, peu suspecte de partialité bienveillante, ce témoignage pourrait, à lui seul, dispenser d'en invoquer d'autres. Le xviie siècle, donc, loin d'avoir méconnu la valeur oratoire de Bossuet, a salué en lui l'un des plus grands prédicateurs de son temps. Rien de plus certain.

Oui, un grand orateur, sans doute, mais ni le plus grand, ni même une étoile d'extraordinaire éclat au ciel de l'éloquence : un *accessit*, peut-être, et tout au plus, au jugement des amis, un *ex-æquo*, oui, mais non pas le premier prix d'excellence que lui a décerné la postérité.

Il a donné *quatre* stations à la Cour, c'est vrai ; mais Bourdaloue y en a prêché *quatorze*. Jamais Louis XIV ne lui a dit, comme à Mascaron : « Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillisse pas. » Pendant trois ans il prêche avec succès un peu partout à Paris, avant que la Cour se décide à l'inviter. En 1665, il n'est proposé que le sixième pour être le précepteur du Dauphin ; plus tard on lui opposera encore pour cette charge Mascaron et M. de Bassompierre. Sa lettre de nomination à l'évêché de Condom, dans l'énumération de ses talents et mérites, ne souffle pas mot de ses succès oratoires.

« Beau sermon... excellente prédication... facilité éloquente..., » pensent et disent, sans plus, ses contemporains, qui lui préfèrent Bourdaloue, d'aucuns même Massillon, ainsi que l'écrivent les *Nouvelles Observations*, échos de l'opinion publique : « Bourdaloue et Massillon doivent sans contredit tenir le premier rang parmi tous les prédicateurs français. » Et voici, pour finir, le propos d'un académicien : « Il laissa obtenir à ses rivaux le premier rang qu'il pouvait occuper dans l'éloquence sacrée. »

D'où donc a pu venir cet insuccès relatif des œuvres oratoires de Bossuet ? d'où, cette différence des places que lui ont assignées le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle au palmarès de l'éloquence ?

Il en faut donner d'abord une raison « extrinsèque, » tirée d'une circonstance très particulière que n'ont pas manqué de signaler tous les biographes de Bossuet. A part celui qu'il a donné en 1682 sur « l'Unité de l'Eglise, » ses *Sermons* sont tous restés inédits jusqu'en 1772 [1]. Or, il n'est pas besoin d'être profond psychologue pour comprendre ce que la publication de ses discours ajoute de solide armature et d'étendue, dans le temps comme dans l'espace, à la réputation d'un orateur. Grande assurément serait restée, mais combien moindre ! la célébrité des Lacordaire, des Ravignan, des Monsabré, s'ils n'avaient eu que leurs auditeurs pour goûter l'éloquence de leurs discours.

Il importe d'autant plus de retenir cette observation que souvent — et c'est le cas de Bossuet — les conférences aux pensées profondes sont mieux comprises, partant plus estimées, à la lecture qu'à l'audition. Le livre imprimé est comme le testament indélébile qui transmet à la postérité l'héritage intellectuel de son auteur, héritage qui vite se dissipe, s'appauvrit tout au moins, avec la disparition des privilégiés seuls admis à en recevoir le dépôt auditif, et précaire.

Au dire de La Bruyère, dans le texte cité plus haut, la prédication de Bossuet a connu des censeurs ; c'est donc que, de son temps, elle a été discutée, critiquée, et nous dirons tout à l'heure pourquoi, en effet, elle devait l'être. Mais, indulgente ou sévère, la critique de la foule, la critique orale, qui n'a d'appui que sur des *on dit*, sur des impressions personnelles, est nécessairement entraînée, faute de contrôle objectif, à dépasser les limites de la justesse. A coup sûr, la gloire oratoire de Bossuet aurait été moins contestée si le texte imprimé de ses *Sermons* avait été là pour rappeler au besoin la censure au respect de la vérité, à la constatation documentaire de leur géniale éloquence.

Et c'est précisément parce que nous avons, nous, — quoique, malgré tout, sous forme parfois rudimentaire et bien imparfaite, — la lettre des *Sermons*, que nous pouvons, mieux que la masse de ses contemporains, les bien comprendre, les apprécier à leur exacte valeur.

Mais voici une autre raison, plus forte encore, péremptoire, pourrait-on dire, qui donne définitivement la clef de l'énigme : toute magnifique qu'elle fût, et qu'on l'estimât, la prédication de Bossuet n'a pas plu à son siècle.

Elle a été une brusque réaction contre le très mauvais genre alors en honneur parmi les orateurs de la chaire. Il faut encore là-dessus entendre La Bruyère :

> Le discours chrétien est devenu un spectacle. Cette tristesse évangélique qui en est l'âme ne s'y remarque plus ; elle est suppléée par les avantages de la mine, par les inflexions de la voix, par la régularité du geste, par le choix des mots et par les longues énumérations. On n'écoute plus sérieusement la parole sainte ; c'est une sorte d'amusement entre mille autres ; c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs.
>
> C'est avoir de l'esprit que de plaire au peuple dans un sermon par un style fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits saillants et de vives descriptions ; mais ce n'est point en avoir assez. Un meilleur esprit néglige ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Evangile ; il prêche simplement, fortement, chrétiennement. (*Caract.*, De la chaire).

Parler simplement, fortement, chrétiennement, c'est tout Bossuet et sa méthode de prédication. Il prêche pour enseigner, non pour flatter. Nul n'a poussé plus loin le mépris des artifices oratoires ; nul ne dédaigne plus que lui de condescendre aux goûts ou aux faiblesses de son auditoire, quand l'austérité des droits sacrés de la doctrine est en jeu. Il n'a qu'un souci : dire la vérité telle qu'elle est, sans rien atténuer de son éclat ni de sa rudesse. De ce que penseront les hommes de sa manière de la présenter, il n'a cure. Leurs applaudissements lui font mal et l'inquiètent : il y voit une raison de craindre d'avoir trahi sa mission.

Il a lui-même tracé, sans s'en douter, les traits essentiels de sa physionomie oratoire quand il a décrit celle de S. Paul :

> Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout, et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute puissante...
>
> Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses *Epîtres* une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt

[1] La première édition des *Sermons* de Bossuet, publiée en 1772 par le bénédictin Dom Deforis, était très imparfaite. Elle s'est depuis peu à peu amendée grâce aux recherches laborieuses de l'abbé Vaillant, de Lachat, de MM. Gandar, Gazier, Lanson Rebelliau, Brunetière. Mais c'est à l'abbé Lebarq que nous devons la première édition vraiment critique, et, sinon absolument définitive, aussi complète et authentique, semble-t-il, qu'on peut le souhaiter dans l'état présent de notre connaissance des manuscrits. L'abbé Lebarq avait préludé à la publication de ses *Œuvres oratoires* de Bossuet par sa très remarquable thèse de doctorat sur l'*Histoire critique de la prédication de Bossuet*. Tout récemment, deux infatigables chercheurs, aussi érudits que consciencieux critiques, MM. Urbain et Levesque, auxquels on ne saurait avoir sur ce point-là trop de reconnaissance, viennent de publier à nouveau, *revu* et *augmenté*, le travail de l'abbé Lebarq, et de nous donner des *Œuvres oratoires* de Bossuet une édition dont la perfection sera difficilement dépassée (Paris, Hachette, et Lille, Desclée, 1914-1923, 7 vol. in-8).

qui ne persuade pas tant, qu'elle captive les entendements...

Aimons donc, aimons, chrétiens, la simplicité de Jésus ; aimons l'Evangile avec sa bassesse ; aimons Paul dans son style rude, et profitons d'un si grand exemple. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit ; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Ecritures. Que si notre délicatesse, si notre dégoût les contraint à chercher des ornements étrangers, pour nous attirer par quelque moyen à l'Evangile du Sauveur Jésus, distinguons l'assaisonnement de la nourriture solide. Au milieu des discours qui plaisent, ne jugeons rien de digne de nous que les enseignements qui édifient. *(Panég. de S. Paul,* 1er point, *in fine).*

Sa simplicité évangélique, sa rudesse paulinienne, cette absence enfin « d'ornements étrangers, » qui ont desservi la gloire de Bossuet au XVIIe siècle, lui vaudraient sans doute aujourd'hui la même relative impopularité, s'il revenait prêcher parmi nous. Mais il y a cette différence entre l'auditeur et le lecteur d'une prédication, que celui-ci ne prend pas à son compte les procédés et détails oratoires dont celui-là se trouve choqué parce qu'ils sont directement à son adresse. A la lecture, la simplicité de Bosssuet nous charme, sa rudesse, qui est franchise, n'a rien pour nous déplaire, et l'absence d'*ornements etrangers* nous ravit, parce qu'elle nous permet, à la réflexion, de percevoir et d'admirer dans sa beauté substantielle toute la perfection du chef-d'œuvre. Et c'est ce qui explique pourquoi nous prenons à étudier de près les œuvres oratoires de Bossuet un plaisir que n'ont pas goûté ses contemporains.

Un « plaisir » disons-nous, et rien de plus, pour laisser intacte la question — où nous ne saurions entrer ici — de savoir si la rude prédication chrétienne, à la manière de Bossuet et de S. Paul, n'est pas surnaturellement aussi efficace, et même plus, que le genre oratoire plus artificieux de Bourdaloue, plus ornementé de Massillon ; dans quelle mesure, enfin, la parure humaine de la vérité peut aider ou nuire à la réalisation du mot de l'Ecriture : *Veritas liberabit vos*. (Jo., VIII, 32).

II. — Les amis de Lacordaire viennent de commémorer le centenaire de son ordination de prêtrise (22 septembre 1827). Le P. Noble rappelle à cette occasion *(Vie catholique* 24 septemb.) l'histoire, jadis quelque peu controversée, des motifs de sa conversion et de sa vocation sacerdotale.

Dès qu'il fut converti, Lacordaire eut l'idée de devenir prêtre. Revenu à la foi de son baptême au printemps de 1824, il entrait le 12 mai au séminaire d'Issy. Il avait vécu neuf ans dans l'incrédulité. Il était avocat stagiaire à Paris depuis un an et demi lorsqu'il retrouva la pratique religieuse. On a beaucoup discuté sur les motifs de sa conversion. Les uns y ont vu une transformation brusque sous le coup subit de la grâce, sans préparation antérieure ; les autres, un événement de pure sensibilité. En réalité, ce fut progressivement et après six mois de réflexions et de luttes intérieures qu'il retrouva la vérité.

En perdant la foi au lycée de Dijon, Henri Lacordaire n'était point tombé dans l'athéisme radical. Le déisme de Rousseau se mêlant à la singulière élévation de son âme et à la consciencieuse gravité de son esprit, lui faisait rechercher comme d'instinct les questions religieuses. Son esprit incrédule pouvait bien se complaire dans les objections, mais son cœur ne connaissait point la haine. Il respectait les prêtres ; la morale évangélique l'enthousiasmait, et l'Eglise lui paraissait une protection sociale, une sauvegarde contre la licence des mœurs.

Ce respect qu'il professe pour le christianisme se change bientôt en curiosité attirante. Le problème de sa destinée l'inquiète. Tandis qu'il sent un besoin d'infini « se remuer dans son cœur de vingt ans, » sa raison s'étonne de ne point trouver, dans la philosophie, de solutions satisfaisantes. La lecture du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand l'impressionne vivement et le sollicite de chercher avec ardeur la vérité. Mais, où donc trouver la vérité ? Nécessaire à tous les hommes partout et toujours, elle ne peut être le privilège d'un seul homme ; elle doit appartenir à un corps social qui ne meurt pas et subsiste à travers les siècles pour le bien de l'humanité.

Attentif à cette considération d'ordre social, Lacordaire constate que les peuples ne possèdent « l'ordre, la justice, la liberté » que par le Christianisme. De celui-ci il étudie « l'évidence historique, » et suffisamment pour effacer « les doutes respirés avec l'air de l'Université. » Peu à peu il se convainc de la supériorité du catholicisme. Son dogme et sa morale lui apparaissent exempts de la scorie des superstitions et des hérésies qui se rencontrent dans les autres religions. Enfin, l'Eglise qui garde le dépôt de ce dogme et de cette morale, manifeste par son histoire même les garanties de sa mission divine.

Henri Lacordaire redevenait donc chrétien par l'esprit et par le cœur. Surtout il priait. Un de ses amis, Hippolyte Régnier, nous a laissé un charmant témoignage de cette prière : « Dernièrement me reprochant mes oublis envers Dieu et passant devant St-Germain-des-Prés, j'entre, et derrière un pilier qui vois-je agenouillé, la tête à moitié cachée dans une de ses mains ? Mon Henri, mon petit bijou d'Henri, lui-même ! » Dieu ne résista pas plus longtemps à un appel si confiant et à une telle sincérité. Un jour, Henri se sentit « certain d'une certitude invincible » ; il se rendit à Notre-Dame et sous ces voûtes qui devaient bientôt tressaillir aux accents magnifiques de sa parole, il se réconcilia avec Dieu.

Relativement à la situation qu'il s'était déjà acquise, à sa mentalité intérieure et à celle de son milieu et de sa parenté, son abandon de l'incrédulité et son adhésion pleine aux observances catholiques avaient déjà de quoi étonner. Mais son entrée dans les ordres allait provoquer la stupeur, presque le scandale. La plupart de ses amis étaient incroyants et le blâmaient ouvertement.

L'un d'eux, le prudent et sage Foisset, bien que catholique, était désappointé de la résolution de Lacordaire qu'il croyait victime d'un emballement passager. Dans sa famille la désapprobation était complète, sauf du côté de Mme Lacordaire qui, tout en ressentant la plus grande joie de la conversion de son fils, s'alarmait cependant de son dessein trop peu réfléchi.

Henri Lacordaire dut donc lutter et souffrir pour sa vocation. Au surplus, il sacrifie le plus brillant avenir. En dix-huit mois de séjour à Paris et de stage comme avocat, il a déjà brillamment plaidé et rédigé des rapports très remarqués. Ces heureux débuts attirent l'attention sur lui. Il est admis dans le cabinet du Procureur Général près la Cour de Cassation. M. Berryer l'invite à venir le voir et lui prédit qu'il peut se placer au premier rang, s'il évite l'abus de sa facilité de parole. Déjà apprécié si justement et si haut, Henri peut se promettre de parcourir avec succès la carrière du barreau.

L'esprit du monde est fertile en inventions quand il s'essaie à deviner les motifs d'une vocation qui le surprend. Il y voit la conséquence d'un tempérament misanthropique, porté à la vie solitaire et au dégoût des relations sociales. Rien de tout cela chez Henri Lacordaire, qui vivait entouré de chaudes amitiés, tout vibrant de jeunesse, aimant la gloire, passionné d'action.

Pour découvrir à tout prix un motif naturel à la vocation d'Henri Lacordaire, inventera-t-on des raisons plus secrètes, par exemple une crise sentimentale, une affection brisée, le dégoût mélancolique des jouissances de ce monde ? Ici encore, on serait dans l'erreur. Le témoignage des amis d'Henri est unanime : il gardait une complète pureté de mœurs, ne connaissait rien des faiblesses de certains jeunes gens. Quand après un an de séminaire il s'en va passer ses vacances en Bourgogne, son but principal, dira-t-il, sera de réparer, par le spectacle de son nouvel état de vie, le scandale qu'il a pu donner dans son pays ; mais il spécifiera qu'il s'agit du scandale de son incrédulité, et non pas de celui de sa moralité, à propos de laquelle il n'a rien à réparer, car, dit-il, « Dieu m'a fait le bonheur de n'avoir à rougir aux yeux de personne de mœurs peu honorables. » (Lettre à Foisset, 23 juin 1825).

Ce furent uniquement des motifs surnaturels qui déterminèrent la vocation sacerdotale d'Henri Lacordaire. L'état d'âme que ses lettres manifestent au moment de sa conversion indique avec netteté ce travail direct de la grâce de Dieu : « Le désir du sacerdoce m'envahit comme une conséquence de mon propre salut. Ce désir fut vif, ardent, irréfléchi si l'on veut, mais inébranlable. » (*Testament* ch. I). « Une fois mes croyances affermies, je sentis en moi des mouvements extraordinaires qui me portaient à quitter le monde. Cette voix intérieure qui m'appelait devint plus continue et plus vive : c'était un entraînement qui avait quelque chose de doux et de tendre, un pressentiment des délices de la solitude et du service de Dieu. » (Lettre à Boissard, 1824).

Il ne semble pas cependant que le caractère surnaturel, assurément incontestable, de la vocation de Lacordaire ait été assez évident pour s'imposer tout d'abord et d'emblée à la conviction de MM. de Saint-Sulpice. C'est là une constatation qui n'a certes rien d'irrévérencieux pour sa mémoire, qui l'honore au contraire, et fait davantage éclater chez lui l'action de la grâce, puisqu'elle met en relief les efforts qu'il a dû faire pour triompher des défectuosités de sa nature et la mettre en état de mieux répondre à l'appel de Dieu. Avec M. Louis Chaigne (*Les Lettres*, oct. 1927), rappelons quelques anecdotes de sa vie de séminariste.

A peine entré au Séminaire, Henri Lacordaire ne tarde pas à s'y « faire remarquer. » Sa personnalité est indissimulable. Il est toujours en scène. Il émerveille ses condisciples. Il étonne ses maîtres. C'est un remuant, c'est un excentrique. S'il apporte dans ce milieu ce qu'il appelle joliment « quelques grâces dérobées au siècle, » il y renouvelle aussi ses succès de barreau, et en classe ses répliques sont toujours vives, véhémentes, très fournies, poussées à fond. Sans cesse il revient à la charge. Il ne faut pas lui en conter. A chaque argument il a toujours un argument à opposer. Aussi la vie n'est plus tenable. On ne peut plus travailler avec ce pétulant camarade ; mais tout de même il a bien du talent et bien du charme : c'est un type « éblouissant. »

Et puis, le libéralisme du jeune séminariste s'affirme en toute occasion. Il veut lui aussi réconcilier le monde, ce grand malade, et l'Eglise, cette souveraine et universelle guérisseuse. Par ailleurs, s'il s'exalte en lisant la Théologie de Bailly et la Sainte Bible, il n'a pas tout à fait oublié Rousseau, Diderot, ni Voltaire dont il a su par cœur les tragédies.

Les pieux Messieurs de Saint-Sulpice s'effraient. Et qui s'en étonnerait ? La règle de M. Olier est sérieusement malmenée par cet abbé Lacordaire. Sa conduite singulière justifie peu à peu leurs appréhensions du début à son endroit. Ils l'avaient naguère assez froidement accueilli, lorsqu'il avait eu la fâcheuse idée de se faire présenter au Séminaire par deux intimes de Lamennais.

On est inquiet sur cette vocation qui ne ressemble à aucune autre. La piété même de Lacordaire est suspecte; elle n'épouse pas les immuables formes sulpiciennes. « La sincérité invincible de sa nature, écrit Foisset, se refusait à toute dissimulation à cet égard. » Plus tard il fera des Sulpiciens un éloge magnifique, où rien, certes, n'est exagéré, et qui les honore, mais qui l'honore aussi beaucoup lui-même : « Hommes droits, écrit-il d'eux, pieux, éloignés de toute intrigue et de toute ambition... »

Il est tenté un instant par les Missions étrangères. Certains n'ont voulu voir, dans ce rêve de libre espace et de conquête, que le souvenir

d'Atala, de René, des Natchez. Disons plutôt que ce fut une soif des âmes insatiable, un besoin de se donner à elles qui eût été avec joie jusqu'à l'effusion du sang. Cependant Lamennais essaie, mais en vain, de reprendre ce frère préféré, et les Jésuites, qui ont discerné de bonne heure ses qualités exceptionnelles, apparaissent à Henri, au milieu de l'inertie générale, comme providentiellement désignés pour exercer une grande et salvatrice influence sur leur temps. Il demande la permission d'entrer chez les fils de S. Ignace. Mais Mgr de Quélen qui lui garde une prédilection jalouse, refuse de le laisser partir. Au moins le sérieux de sa vocation se sera affirmé avec éclat dans cette circonstance, et les hésitations des maîtres sulpiciens tombent bientôt ; les ordinations se succèdent rapidement, et il termine son Séminaire en 1827.

Mais la route douloureuse n'est pas achevée. Demain on ne saura où placer le jeune prêtre : on songera pour lui aux plus hautes dignités comme aux plus modestes fonctions. Demain se succéderont les malentendus, les contradictions, les menaces, les attaques, les désillusions. Demain, la défection du cher *Féli*, la condamnation de l'*Avenir*, la suspension — après une ouverture triomphale — des conférences de Notre-Dame. Mais demain aussi la venue de l'ange de lumière, Mme Swetchine, la restauration dominicaine et Sorrèze... ; demain, cette immense paternité spirituelle où Henri Lacordaire partage, avec un sourire d'élu, son cœur qui n'est plus que le Cœur de Jésus-Christ.

A un siècle de distance, les nombreux amis du P. Lacordaire entourent fidèlement sa mémoire, revivent avec lui les joies de son sacerdoce et lui font un cortège d'admiration et d'honneur. N'ont-ils pas de quoi louer Dieu en pensant à la merveilleuse histoire dont ce jour d'ordination fut la préface ?

III. — **Devant l'obstacle ; l'Amérique et nous,** par André Tardieu (un vol. in-8 de 310 p., 15 f. ; Paris, Emile-Paul, 1927). — L'effort « associé » de la France et des Etats-Unis a connu en un siècle et demi deux grands achèvements : en 1781, lors de la guerre de l'Indépendance, et en 1918, au cours de la Grande Guerre. Le souvenir s'en est gravé dans les cœurs et l'on s'est accoutumé d'en conclure, entre les deux pays, à l'entente spontanée, intuitive et totale. Des milliers de discours ont affirmé cette entente.

Mais il est arrivé que l'événement les a contredits. On a vu, après des guerres communes, des paix séparées ; après le coude à coude de la bataille, l'isolement de la paix ; après l'identité proclamée des principes, le désaccord des actes ; après les enthousiasmes d'effusions sentimentales, les glaciales exigences de la note à payer. Les peuples à ce spectacle ont appris à douter. Parce qu'on leur avait trop promis, ils se sont étonnés qu'on tînt si peu. Oublieux des résultats, ils n'ont retenu que les faillites. C'est le danger des oraisons propitiatoires qui, en célébrant l'harmonie présumée des destinées, négligent les réalités de la vie, les conditions nationales et individuelles qui sont les facteurs déterminants de l'histoire, les contradictions fondamentales qui président à ses enchaînements.

Le premier fait qui s'impose aux regards est l'intuitive amitié des deux peuples l'un pour l'autre. Les liens matériels, sentimentaux et spirituels, remontent loin. Des deux parts, on aime à les rappeler : et voici que surgissent du passé les croisières des marins dieppois, malouins, rochelais et rouennais ; l'odyssée du *Griffon*, découvreur des routes d'eau qui charrient aujourd'hui l'opulence d'un continent ; Jacques Cartier, explorateur du Saint-Laurent et des Rapides ; Champlain, les Récollets, les Jésuites, les coureurs des bois et l'équipe des Grands Lacs ; Marquette, La Salle, Frontenac ; leurs devanciers ou leurs émules, Joliet, Tonty, Hennepin, Radisson, Groseillier, Iberville, Bienville, La Harpe, Lesueur, les Verendry, révélateurs du fleuve aux cent mille bras, artère de la vie américaine.

Par là s'explique, en dépit de l'indifférence officielle, malgré le dédain de Louis XIV pour « les entreprises inutiles du sieur de La Salle, » et les moqueries de Voltaire sur les « arpents de neige, » l'inclination mutuelle qui prépare l'alliance de 1778, à laquelle restent glorieusement attachés, avec cent autres, les noms français de La Fayette et de Rochambeau, les inoubliables sauveurs de la jeune liberté américaine. De là ce « capital d'amitié » légué par les générations éteintes, qui, s'il s'est trouvé de rendement faible, trop souvent nul, n'en est pas moins, au fond, resté inentamé. Les premières années de la dernière guerre l'attestent, et, plus encore peut-être, les volontés persistantes de collaborer qui, sur des terrains difficiles et sous des formes trop peu connues, ont survécu de part et d'autre à la camaraderie du combat.

Cette amitié est donc le premier fait qui s'offre à l'analyse, et quand on le constate on a raison. Mais, quand on le constate sans plus, on a tort : car, s'il est le premier, il n'est pas le seul, et pour faire œuvre honnête, il faut du premier rapprocher le second. Le second, c'est que ces deux pays, unis de sympathie, n'ont jamais collaboré sans connaître d'immédiates ruptures, que seule l'absence de contact a empêché de dégénérer en troubles plus accentués. Ajoutons que les courtes périodes de coopération politique, — moins de dix ans sur cent quarante, — ont obéi, non aux lois du sentiment, mais à celles de l'intérêt, et que, l'intérêt épuisé, le sentiment n'a pas suffi à maintenir la coopération.

Il est dans l'histoire des Etats-Unis de bien vilaines pages en ce qui nous concerne, d'après manifestations individuelles et souvent collectives, de dédain, d'antipathie, voire d'ouverte hostilité. On pourrait développer. Mieux vaut conclure ; et il

faut conclure qu'autant est certain le « potentiel » d'amitié entre les deux pays, autant est évidente la difficulté de collaborer.

Pourquoi cette amitié, qu'on dirait n'avoir que la consistance vaporeuse du souvenir, se montre-t-elle, en fait, stérile, politiquement inopérante? Quel malaise organique profond, sans toutefois la détruire, l'empêche de s'épanouir dans la vie en plein état de santé? On s'aime, sans doute, mais on se connaît mal. A la mutuelle compréhension — condition des amitiés efficaces — entre l'Amérique [1] et nous, il doit y avoir un obstacle. Où est-il, et quel est-il ? Et peut-on espérer le voir disparaître? Tel est le problème qu'étudie M. Tardieu dans son livre : *Devant l'obstacle*.

Nombreux sont les ouvrages publiés chez nous sur l'Amérique, depuis le roman d'aventures et les « mémoires » de voyageurs, jusqu'aux monographies sérieuses d'histoire, de sciences ou d'économie politique. Chaque auteur nous a dit ses impressions ou réflexions plus ou moins philosophiques sur les Etats-Unis, mais restreintes à l'angle particulier sous lequel il les avait personnellement considérés ; et si tous ces traits assemblés finissent par nous donner une idée vague, assez exacte, de ce qu'est l'Amérique, ils ne suffisent pas à nous faire connaître, au fond, l'américain. Ils nous en dessinent bien la silhouette, ils nous montrent même assez fidèlement les qualités et défauts caractéristiques de sa physionomie de surface, mais sans nous faire pénétrer jusqu'aux sources profondes de sa psychologie ; de là, une fois de plus, notre surprise désabusée, au lendemain de la commune victoire, quand l'idéal de l'alliance a brusquement sombré dans la réalité brutale des règlements de compte.

Il en est des peuples comme des individus : c'est s'exposer à de graves mécomptes que de les juger d'après ce qu'ils sont et paraissent à un moment donné de leur existence, sans réfléchir qu'ils ne livrent pas là toute leur personnalité, que celle-ci, en définitive, n'est qu'une synthèse complexe des atavismes dont elle a hérité, et que, pour la bien connaître, il faut remonter aux causes primordiales et aux évolutions successives qui ont peu à peu contribué à la constituer.

C'est le mérite du très beau et bon livre de M. Tardieu, d'avoir ainsi compris et résolument posé, dans son véritable énoncé, le problème franco-américain. Négligeant les études superficielles, et d'occasion, qui ont fait jusqu'ici le fond de la commune littérature des deux peuples, il s'est attaché, en philosophe averti et documenté, à l'analyse des causes qui, dès l'origine, ont tressé comme le canevas substantiel de leurs caractères respectifs ; et, après les avoir mis à nu, il explique admirablement pourquoi et comment les manifestations intermittentes de concorde laissent intactes, et jusqu'ici inconciliables, les divergences profondes, les oppositions et contradictions des deux « âmes, » française et américaine.

Devant l'obstacle est un livre sincère, puissamment raisonné, écrit de main de maître, qui donnera utilement à réfléchir des deux côtés de l'Atlantique. Nos lecteurs nous sauront gré de le leur avoir signalé, et de lui faire de larges emprunts dans la présente Causerie, où nous voudrions mettre en relief, à la suite de M. Tardieu, *l'obstacle*, ou plutôt les obstacles qui jusqu'à présent se sont opposés à une collaboration amicale continue de l'Amérique avec nous, dans un confiant abandon de tout repos.

Nous avons indiqué déjà brièvement les points d'harmonie. Voici maintenant les contrastes.

1° Deux peuples.

a) Sédentarisme et mobilité. — Chaque peuple obéit à une loi propre de formation nationale. Sa constitution physique, le sens de sa vie morale, la substance de ses concepts collectifs, le rythme de sa croissance, le volume de son rendement, dessinent sa physionomie. A tous ces titres, les Etats-Unis n'ont point, dans le monde, d'analogue. Si on leur cherche une antithèse, c'est la France qui la fournit.

Mille ans et plus après la naissance matérielle et morale de notre pays, le pays américain s'est formé par un arrivage d'émigrés. Les Français sont les hommes d'un foyer héréditaire. Les créateurs de la Nouvelle Angleterre, au contraire, s'étaient arrachés du leur pour courir la vie d'aventures ou réaliser de faciles fortunes à travers les richesses inexplorées du vaste territoire récemment ouvert aux appétits de la conquête européenne. Fils du mouvement, c'est le mouvement qu'ils incarnent : c'est chez eux le déplacement perpétuel, au lieu des séculaires fixations qui ont cristallisé dans leurs limites les physionomies régionales de nos provinces.

En France, vingt-cinq générations dans des villages immobiles qui les ont vues sur place se transmettre le flambeau ; une nation formée de la lente agglomération de cellules sédentaires, serrées les unes contre les autres. Outre-mer, la caravane vers l'Ouest ; un sol qui ne retient pas l'homme, mais le regarde passer ; au lieu d'un instinct qui enracine, une volonté toujours tendue qui déracine.

Ne cherchez pas ici le paysan de François Millet, dont on dirait que les pieds sont enchaînés au sol. Le cultivateur américain est et demeurera migrateur, et, sur les huit millions de kilomètres carrés offerts à son essor, le progrès des moyens de communication ne fera qu'accroître sa mobilité. Il ne s'agit pas pour lui de tirer d'une terre bornée un fruit limité, mais de découvrir des terres meilleures, avec des productions élargies, pour des besoins renouvelés : la raison d'être n'est pas de *durer*, comme en France, mais d'*avancer*. Point de perspective proche qui stabilise, mais une perspective infinie qui mobilise.

[1] Les Etats-Unis ne sont qu'une partie de l'Amérique du Nord, et il est d'autres Américains que les citoyens de l'Union. Néanmoins, suivant l'usage reçu, nous disons couramment Amérique et Américains pour désigner seulement les Etats-Unis et leurs habitants.

Cette vie nouvelle crée une race nouvelle, avec deux caractères initiaux que la France ignore : l'extrême insécurité et l'extrême égalité des conditions. Le *fair chance* est à la base : que chacun joue sa carte ! Les hommes qui gagneront à ce jeu, comme ils ignorent la localisation, ignoreront aussi la spécialisation, un des caractères dominants de la France. Le fils n'attendra point, comme chez nous, la mort du père pour le continuer dans la même alvéole. Chacun se fera sa place, et, l'ayant faite, en changera. C'est une histoire nouvelle que contera chaque jour le livre de la vie. A l'heure où la France produit un Guizot et un Royer-Collard, quel est le type américain ? Andrew Jackson, avocat, juge, planteur, partisan, marchand, général, député, président, ni cultivé, ni classifié, apte à tout et partout.

Ce peuple en marche vers la terre de promesse ne regarde pas, comme le nôtre, en arrière pour y chercher des motifs, mais en avant pour y découvrir des espoirs. « Qui est allé plus loin ? Je veux aller plus loin que lui. » A ce cri de Walt Whitman répond la maxime de Longfellow : « Laissez le passé mort enterrer ses morts, » et toute la philosophie d'Emerson : « Le respect des actions de nos ancêtres est un sentiment faux. Ni la Grèce, ni Rome, ni les trois unités d'Aristote, ni les trois rois de Cologne, ni le collège de la Sorbonne, ni la revue d'Edimbourg ne doivent nous faire plus longtemps la loi ! »

Admirez ou dédaignez ; soyez sensibles ou soyez rebelles à cette brutale, imparfaite, inachevée, mais formidable poésie du travail humain conquérant un monde ; il nous faudra tout de même subir la conclusion : entre ces deux êtres collectifs, le Français et l'Américain, il y a la distance, plus large que l'Océan, qui sépare l'immobilité du mouvement. (P. 17).

b) Frontières et invasions. — Sédentarisme, mobilité, ces deux traits contraires par quoi se définit ici et là l'existence individuelle se retrouvent avec leurs conséquences dans la vie nationale. Toute l'agitation belliqueuse de la France depuis 1500 ans tient dans ces deux mots : défense de ses *frontières* contre les *invasions* du dehors, deux mots que ne comprend pas l'Américain. Les Etats-Unis ont longtemps manqué et manquent encore de limites géographiques définies et définitives. Ils n'ont jamais eu rien de sérieux à craindre du Canada ou du Mexique, pas plus que du côté des deux Océans, leurs voisins de l'Est et de l'Ouest. Le problème de la *sécurité*, chez nous capital, ne se pose pas dans le cerveau de l'Américain. De là, pour lui, une incompréhension totale de nos angoisses d'après-guerre devant la perspective de futures invasions possibles de l'ennemi d'outre-Rhin, déjà quatre-vingts fois répétées au cours de notre histoire.

La frontière américaine n'a rien de commun avec la frontière française. Le mot est le même dans les deux langues, mais n'exprime pas la même idée. La frontière du Français est une ligne fortifiée où l'on se bat et que déplacent la guerre et les traités. La frontière du Français c'est le soldat. La frontière de l'Américain est, non pas une ligne, mais une zone ; une zone que déplace, non la guerre, mais le travail ; c'est la limite mobile entre la terre exploitée et la terre vierge. La frontière de l'Américain, n'est pas le soldat, mais le pionnier. Le rôle qu'Anglais et Allemands ont joué dans la vie de la France appartient ici à la forêt vierge. C'est contre elle qu'on bataille, non contre des armées. Pour séparer les peuples une ligne astronomique, avec des postes de douane, est suffisante. Les Etats-Unis n'ont point de Vauban.

La notion du péril extérieur n'est chez eux ni spontanée ni familière. « Mourir pour la patrie » n'est pas un axiome courant. Bref, la défense de l'intégrité territoriale, maître réflexe du Français, est pour les Américains un concept vide de substance. (P. 20).

c) Nationalités et patries. — Il en fut de même pendant plus de cent années, et encore un peu aujourd'hui, de l'idée de *nationalité* En France, cette idée-là domine tous les partis, commande tous les sacrifices, réunit tous les cœurs dans un même élan d'unité quand la patrie est en danger. Elle s'impose à tous à priori, de façon absolue, à la manière d'un impératif catégorique, et l'on tiendrait pour crime public de la mettre en discussion.

C'est l'inverse de l'autre côté de l'Atlantique. Il y a une France et des Français ; mais l'on a pu dire avec raison que, s'il y a des Américains, il n'y a pas d'Amérique, jusqu'à présent du moins. Le « sens national, » inexistant pendant plus d'un siècle aux Etats-Unis, commence à s'y affirmer, et il est à prévoir qu'il va s'accentuer tous les jours davantage jusqu'à l'heure où parvenu, comme chez nous, au dernier stade de son évolution, il aura absorbé l'égoïsme particulariste des Etats, qui présentement ne constituent qu'une *fédération*, aux liens malgré tout fragiles, et non point *une nation, une patrie* En attendant, l'antinomie des deux peuples sur ce point-là reste profonde.

Toute l'histoire intérieure de l'Amérique jusqu'à la guerre de Sécession (1860) est remplie par la lutte acharnée entre partisans et ennemis de l'union, entre fédéralistes et anti-fédéralistes. Longtemps ceux-ci ont été la majorité, et si l'on avait soumis au vote populaire la Constitution de 1787, où fut posé le principe de l'*union*, elle eût été repoussée, tant les colons groupés en petits Etats répugnaient à sacrifier leurs libertés natives aux caprices ou exigences redoutées d'un pouvoir central ; et celui-ci n'a pu se faire tant bien que mal accepter, qu'à la condition de réduire à un minimum absolu ses interventions éventuelles dans la vie autonome et indépendante des Etats compris dans la Fédération.

De cette autonomie, les Parisiens pouvaient naguère encore constater la preuve vivante, lorsque les délégations de la *Légion Américaine* offraient à leurs regards étonnés un bariolage de costumes, une variété d'allures, d'usages et de programmes, qui n'étaient en réalité que l'image fidèle de ce qu'est là-bas la fière et farouche indépendance des Etats simplement associés, fédérés, et guère plus « Unis » entre eux sous l'autorité centrale que ne l'étaient ces délégations, non pas de l'Amérique, mais des Etats pris à part, sous la haute présidence, plutôt honorifique et morale, du « commandant » de la *Légion*.

— Je bois à notre union fédérale, disait Jackson ;

— Et moi à la liberté plus précieuse que l'union, répondait Calhoun.

Voilà en deux mots historiques tout le fond du drame où s'est jouée jusqu'à ces tout derniers temps la destinée *nationale* des Etats-Unis. Jusqu'à la fin ils sont, des deux côtés, des milliers qui débattent en leur conscience si la liberté ne vaut pas mieux que l'unité. Débat incompréhensible pour la plupart des Français, qui se désintéressent d'une partie dont l'origine, le sens, le but leur demeurent impénétrables.

d) Immigration et problème électoral. — Une autre raison fondamentale qui explique la carence de l'idée de patrie aux Etats-Unis et la difficulté pour les Américains de comprendre tout ce qu'elle est et fait chez nous, c'est l'*immigration*. La France depuis de longs siècles est « une race, » et, à part les divergences superficielles dues à la différence des climats, du sol, des hérédités régionales et du langage, l'âme d'un Français du Midi ou du Nord est au fond identiquement l'âme d'un Français de l'Est, de l'Ouest ou du Centre.

Rien de tel là-bas. C'es une mosaïque de races nullement fondues, venues de tous les coins du globe, chacune gardant jalousement les particularités ethniques de ses origines. Voici des chiffres éloquents. Sur 117 millions d'Américains, à l'heure actuelle, 59 % seulement sont nés aux Etats-Unis de parents qui eux-mêmes y sont nés. Le reste, 41 %, près de la moitié, se compose de nègres inassimilables (10 %), de blancs incomplètement assimilés, dont les uns sont nés à l'étranger (13 %), dont les autres sont issus soit de deux parents nés à l'étranger (12 %), soit de deux parents dont un seul est né aux Etats-Unis (6%). Et voici un *problème électoral* que la France n'a jamais soupçonné, pas plus qu'elle n'a connu celui de l'*esclavage* :

Ces millions de « naturalisés » votent, et par leur nombre font souvent la majorité. Qu'arrivera-t-il si entre l'intérêt américain et leur hérédité, quelque conflit vient à surgir ? Le Français qui va voter se dit : « Que feront les royalistes ? Que feront les républicains ? ou les socialistes ? ou les catholiques ? » A aucun moment de son histoire il n'a eu à se demander : « Quel sera le vote des Français d'origine allemande ? ou des Français d'origine irlandaise ? » Cette question se pose aux Etats-Unis à chaque scrutin de caractère municipal, politique ou national. Aux causes normales de division interne, qui sont les mêmes qu'ailleurs, s'ajoutent ainsi des causes d'origine externe, avec lesquelles il faut compter. Le citoyen américain dépend à tout instant de deux gouvernements, le local et le fédéral. En outre, il peut, à certaines heures, entendre en lui la voix de deux patries, celle du jour et celle de la veille.

Un Français moyen saisit mal la gravité de ce dualisme. Le Gouvernement américain et ceux qui le détiennent en leurs mains sont, à tout instant, obligés d'y penser.

Qu'il s'agisse d'Andrew Jackson en face des nullificateurs, de Lincoln brisant la Sécession de Mac Kinley ou de Wilson pesant, à la veille des deux guerres, la solidité de l'union, jamais le gouvernement fédéral n'a tenu pour exclu le risque de cassure, que la France n'eut jamais à craindre. — N'est-ce pas exagérer le péril ? C'est possible ; car la guerre de 1917 fut, pour l'unité nationale, un splendide essai de résistance. Mais, jusqu'à cette guerre, le débat est resté ouvert. Un mot le résume dont retentit le forum américain : l'*américanisme*. Qui donc en France prêcha jamais le « francisme » ? (P. 30).

e) L'optique européenne et les Etats fédérés. — On s'est étonné chez nous de la lenteur avec laquelle les Etats-Unis étaient venus, en 1917 seulement, à notre secours, alors que, dès le début de la guerre, nous étaient arrivés de chez eux maints témoignages retentissants de vive et effective sympathie. De même, après la victoire, l'on s'est étonné également d'entendre les voix discordantes de nos « associés » de la veille, dont les unes se montraient favorables, les autres résolument hostiles à l'adoucissement amical des exigences financières du règlement de compte final. Tout s'explique quand on sait qu'il y avait et qu'il y a encore dans l'*Union* des Etats très francophiles, d'autres moins, et d'autres pas du tout, d'autres, enfin, indifférents ; et que le pouvoir central est obligé de tenir compte des majorités, lentes à se former, promptes à se déplacer.

f) Peuple qui commence et peuple achevé. — L'Amérique, enfin, est un peuple qui commence, avec la perspective de 8 millions de kilomètres carrés devant lui, à occuper, et une densité moyenne actuelle de 13 habitants au kilomètre, même entre 1 et 5 dans beaucoup d'Etats ; alors que la France est, si l'on peut dire, un peuple achevé, géographiquement fixé dans les limites territoriales de ses 500.000 kil. carrés, avec 71 habitants au kilomètre. Là-bas, une civilisation improvisée sur un espace grand comme l'Europe, avec tout ce qu'implique de mobilité, d'imprévu, de confusion et d'audace, la marche d'une colonisation. Ici, au contraire, une civilisation lente à se former, héritière de vingt siècles de tradition, condensée dans une forte unité domestique et sociale, de famille et de nation.

Origine, croissance, relations avec l'extérieur, conception de la vie collective, unité nationale, sens patriotique, composition et proportion, tout est contraste entre les deux peuples là où les idées reçues imaginent des ressemblances. C'est une première barrière qu'il faut briser ou franchir si l'on veut travailler ensemble. En tant que nations l'Amérique et la France ne parlent pas le même langage.

2° Deux démocraties.

a) Différences d'origines. — Malgré l'apparence, les deux grandes démocraties sont loin d'être « sœurs » autant qu'on le suppose. Une première différence, et profonde pour qui sait réfléchir, saute aux yeux si l'on considère leur *origine*. Les Etats-Unis ont trouvé la République dans leur berceau. La France ne l'a « conquise » violemment qu'après de longs siècles de monarchie, et encore ne l'a-t-elle guère conquise que dans le nom et les apparences extérieures, tant sont restées

vivaces dans la nation, chez les gouvernants et les gouvernés, les traces de formation politique de l'esprit public héritée de l'Ancien régime, autant dire de toute l'histoire de France.

b) Etatisme et particularisme — Une de ces traces la plus saillante à mettre en relief, c'est la conception des relations entre l'*individu* et l'*Etat*. A l'inverse de ce qui se passe en Amérique, l'Etat chez nous est au premier plan, l'individu au second. L'Etat se mêle de tout, est partout, régit et administre tout; il est, dans un sens vrai, le tuteur universel. Les lois qu'il fait, avec ou sans l'intervention du Parlement qui partage sa toute-puissance, sont toutes également obligatoires pour tous les citoyens, et ceux-ci n'ont qu'à les subir passivement, sans aucun recours possible contre les erreurs ou abus d'Etat dont ils seraient victimes : de là l'écrasement des individus et des minorités sous la puissance sans contrepoids de toutes les formes, électives ou non, de l'autorité publique.

En Amérique, c'est tout le contraire. L'individu d'abord et avant tout, l'Etat ensuite, au second plan, pour autant qu'on peut avoir à utiliser ses services. Là ce n'est pas l'Etat qui fait sa part au citoyen, c'est celui-ci qui mesure à l'Etat, et avec quelle parcimonie méfiante ! le droit d'intervenir, à titre purement occasionnel, dans ses affaires. Au-dessus de l'Etat et du Parlement, au-dessus des lois et des législateurs, il y a une Cour suprême, indépendante, à laquelle peut faire appel tout Américain qui s'estime lésé dans ses libertés par une loi ou un décret quelconque de l'autorité sociale.

Bref, tandis que l'*étatisme* domine toute la vie politique en France, c'est le *particularisme* qui est la règle aux Etats-Unis.

c) Concentration et décentralisation. — Rien d'étonnant, dès lors, si les deux pays sont en contradiction absolue dans la marche pratique des affaires publiques, l'un, le nôtre étant étreint dans les tentacules d'une formidable *centralisation* universelle, alors que dans l'autre, les individus et les petits Etats jouissent d'une quasi-souveraine indépendance sous le régime d'une *décentralisation* âprement défendue contre les ingérences de l'Etat, toujours suspectes et vues d'un mauvais œil.

En France, dans le plus petit village, le pouvoir central est présent sous les espèces du préfet, du gendarme, de l'agent-voyer, du percepteur, de l'instituteur, etc., tous nommés par Paris, payés par Paris. Tout va à Paris. Tout vient de Paris. En dépit du peu qui lui reste de fantômatiques libertés municipales, la commune, tout comme le département, est sous la rigide tutelle de l'Etat qui la traite comme une mineure. En fait, des intendants de Louis XIV aux préfets de la troisième République, en passant par ceux de l'Empire, point de changement.

Loin de tenir le pouvoir central pour une Providence qui veille sur lui, l'Américain, ou n'y pense pas, ou y voit un ennemi de sa liberté. Jusqu'à hier encore, il pouvait vivre dans sa ville, développer son commerce ou son industrie, sans soupçonner la puissance fédérale, sans avoir affaire à aucun de ses représentants. Ce qui se passe à Washington n'intéresse guère l'homme du Missouri. Chaque Etat a sa charte, son législatif, son exécutif, son administration, ses dettes, son droit de cité, ses tribunaux, sa procédure. Rien de commun avec l'abstraction administrative de nos départements et la parodie de contrôle de leurs assemblées. L'histoire française a tout *concentré;* l'histoire américaine tout *décentré.*

d) Conservatisme et révolutions — Il suit de là que le Français, écrasé par les mille petites tyrannies du pouvoir central, est révolutionnaire par instinctif espoir d'y échapper sous une constitution sociale différente, tandis que l'Américain, pour une raison inverse, est conservateur, n'ayant que peu à espérer ou à craindre de la suprême autorité fédérale.

Depuis la date où s'est constituée l'Union américaine, c'est-à-dire depuis environ 150 ans, la France a connu quatorze régimes politiques. Les Etats-Unis pendant le même temps n'en ont connu qu'un seul, qui dure toujours, et qui n'est attaqué par personne.

e) Les Eglises et l'Etat. — Autre contraste : L'histoire de France tient pour une large part dans les relations de l'Eglise avec l'Etat, tantôt sympathiques et pacifiques, tantôt hostiles et persécutrices. En Amérique, les religions et questions religieuses sont choses situées totalement en dehors du plan de la politique. L'Etat officiellement les ignore en ce sens que, s'il les connaît et les tolère toutes, il n'entre jamais en accord ou en conflit avec aucune. D'où liberté absolue de toutes les religions, également, au besoin, protégées par l'Etat, sans ingérence de sa part dans les rites et manifestations extérieures de leurs cultes, sous la seule réserve de son intervention éventuelle au titre de la police commune d'ordre public.

La place que tiennent dans notre vie nationale française les luttes politico-religieuses, ainsi que l'antinomie choquante d'un peuple en grande majorité catholique qui voit tous les jours sa liberté religieuse brimée par des lois de persécution, voilà peut-être le phénomène de notre histoire que les Américains ont le moins compris, et qui plus qu'aucun autre les a détournés de nous.

f) Le facteur economique. — Pas de lutte pour le régime et pas de lutte pour la religion : quel est donc le moteur de la vie publique aux Etats-Unis ? C'est quelque chose pour quoi la France, rationnelle et passionnelle, s'est rarement enflammée, quelque chose qu'elle ne peut ou ne veut essayer de comprendre : *le facteur économique.*

A y regarder de près, tout le mouvement de la vie américaine a été, avant tout, une œuvre de colonisation, donc dominée absolument par les considérations d'ordre économique. Pour ne rappeler brièvement que les grands faits et les grandes dates de l'évolution progressive des Etats-Unis, la première révolte des colons contre l'Angleterre,

en 1776, la Constitution de 1787, la lutte entre fédéralistes et antifédéralistes, les deux guerres extérieures de 1796 avec la France, de 1812 avec l'Angleterre, la guerre de Sécession et l'affaire de l'esclavage, le duel permanent, enfin, entre les deux partis, républicain et démocrate, ne sont au fond que des conflits d'origine économique.

L'Américain, par atavisme (colonial) et opportunités de circonstances, est essentiellement *réalisateur*, homme d'affaires ; l'Européen, le Français surtout, homme d'idées, toujours prêt à partir en guerre pour une question de doctrine ; ici, l'abstrait et les idées générales, là le concret et le particularisme, principalement sous sa forme économique, sous réserve toutefois d'entendre en un sens large ces caractéristiques et de ne les appliquer qu'à la masse moyenne des citoyens, car des deux côtés de l'Atlantique on ne manque ni de penseurs ni d'hommes d'affaires.

« Républiques sœurs, démocraties pareilles, » s'en vont répétant les commentateurs de l'identité supposée des institutions françaises et américaines. On vient de voir que, hormis l'affiche, tout diffère : la formation des libertés ; la notion des droits de l'individu ; sa protection contre les majorités et le pouvoir central ; l'attitude à l'égard du régime et des religions ; le rôle des facteurs économiques et politiques ; l'organisation des partis ; la position du citoyen. A toutes ces dissemblances, à toutes ces incompréhensions mutuelles il faut ajouter encore celle qui résulte, comme conséquence d'ailleurs des précédentes, de la diversité des tempéraments.

3° Deux tempéraments. — *a) Transactions et intransigeance.* — La mobilité de sa vie toujours en quête d'adaptations nouvelles ainsi que sa perpétuelle agitation dans les contingences des affaires ont fait à l'Américain un tempérament de *transaction*, diamétralement apposé à la note d'*intransigeance* qui domine dans le tempérament français formé à l'école des fixités, disons des rigidités de la tradition et des principes de doctrine.

b) Sens du groupement ; individualisme. — A ce premier contraste s'en joint un autre, non moins saillant, issu de ce fait que son esprit colonisateur a de bonne heure appris à l'Américain à chercher dans l'union avec ses voisins, dans le groupement des efforts individuels, le remède aux faiblesses de son isolement dans sa lutte contre les forces antagonistes de la nature : aussi a-t-il au suprême degré le sens de la puissance collective du club, de l'association, et, d'un mot, le *sens social*.

Le Français, lui, au contraire, doit aux circonstances toutes différentes de son évolution ethnique et politique d'avoir un tempéramment plutôt *individualiste*, et ce n'est pas sans peine qu'il a consacré ces derniers cinquante ans à faire l'apprentissage de l'association, et apporté quelque attention aux problèmes de la question sociale.

c) L'optimisme américain. — Et voici, pour terminer cette longue série de divergences profondes, une dernière note pratique qui achève de mettre au point la physionomie mal connue chez nous du tempérament de nos amis d'Outre-mer, et qui explique bien des choses.

Fier d'avoir en moins de 150 ans atteint une civilisation qui dépasse, à ses yeux, en perfection toutes les civilisations séculaires du vieux monde ; fier de la solidité de ses institutions politiques, de sa puissance, de ses richesses, de sa prospérité, de ses brillantes et immenses perspectives d'avenir ; fier, en un mot, de tant de supériorité sur tous les autres peuples y compris, au premier rang, la France, l'Américain est par tempérament, en tout ce qui le concerne, résolument optimiste, d'un optimisme malheureusement doublé d'un orgueil morbide où s'exalte sa conviction d'être le premier peuple du monde. Ceci explique ce qu'il y a d'instinctif, d'inconscient peut-être, dans certaines de ses attitudes hautaines, à l'occasion méprisantes, à l'égard du reste de l'univers civilisé.

Est-il besoin d'ajouter qu'un tel état d'esprit ne facilite pas la compréhension ?

Assuré de représenter sagesse contre folie et vice contre vertu, l'Américain se donne peu de peine pour pénétrer ce qui lui échappe. Il est impatient de toute résistance. Il entend aboutir ou liquider. Insouciant du fini, il se plaît à l'expéditif. Ce qu'il ignore, il le condamne. Dans sa passion « constructive » il néglige les objections et dédaigne les précédents, au risque de récidiver dans l'erreur. Il tranche les affaires des autres avec une désinvolture doctorale. Il porte dans la discussion une sorte d'esprit de prophétie dont notre vieux pays est depuis longtemps guéri, et qui agace notre sens critique. Telle est la rançon de magnifiques vertus.

Depuis que Luther et Calvin, au nom du sens propre individuel, ont partagé en deux l'humanité, deux conceptions de vie et de civilisation se sont opposées, qui demeurent face à face comme des pôles répulsifs. Nous représentons, nous Français, les traditions, l'antique et la catholique, auxquelles l'Anglo-Saxon protestant est foncièrement antipathique. L'homme idéal est pour nous l'étalon des valeurs, et c'est au progrès de la qualité intérieure, non des réalisations externes que se mesure pour nous le progrès de l'humanité. Dans le domaine de la raison et de la foi nous sommes des classiques. La culture désintéressée qui fait de l'homme sa propre fin est restée pour nos élites la forme la plus parfaite de l'activité humaine. (P. 60).

Il n'en va point de même des Américains. Les conditions de leurs débuts se prêtaient mal à la vie intellectuelle. Beaucoup d'entre eux la redoutaient. Pour Alexandre Hamilton, nos philosophes étaient des empoisonneurs ; pour Fisher Ames, la formation d'une littérature américaine à l'image de la nôtre, un danger. « J'espère bien, s'écriait John Adams, que l'âge de la sculpture n'arrivera pas de longtemps ; je ne donnerais pas six pence (douze sous) d'une statue de Phidias ou d'un tableau de Raphaël. »

Formule ou boutade exagérée, peut-être, et que réprouveraient à coup sûr beaucoup d'Américains d'aujourd'hui. Formule exacte, cependant, qui répondait encore hier au sentiment de la masse moyenne dans l'opinion publique des Etats-Unis. Formule symptomatique en tout cas, et sugges-

tive, qui met bien en relief le « splendide isolement » où l'orgueil américain a la prétention de s'enfermer, en opposition avec le sens de l'altruisme qui, tantôt par sentiment et tantôt par intérêt, assure l'intercommunication matérielle et intellectuelle de tous les autres peuples de la terre.

Et, pour tout résumer, c'est le cas de rappeler le mot célèbre d'un voyageur aux Etats-Unis : « Les Américains paraissent avoir pour règle de ne rien faire comme nous [1]. »

Nous ne suivrons pas M. Tardieu dans la seconde partie de son livre, tout aussi intéressante et solidement documentée, où, après avoir évoqué dans un joli raccourci « deux mille ans de vie française, » il refait en détail l'histoire de nos relations avec les Américains avant, pendant et après la Grande Guerre. Il n'a garde de laisser dans l'ombre tout ce qu'il y a eu de généreux, de grandiose même, dans l'enthousiasme amical de leur intervention. Sévère critique de leurs défauts, par ailleurs, il se devait de rendre justice aux belles qualités de dévouement dont ils ont fait preuve pendant tout le temps qu'ils sont restés nos associés.

Mais, historien impartial autant qu'ami sincère, il devait aussi, dans l'intérêt bien compris des deux peuples, les mettre en présence des faits qui doivent leur donner à réfléchir et à envisager froidement l'*obstacle* ou plutôt les obstacles des multiples contrastes auxquels est due cette constatation, également douloureuse des deux côtés, que les grands élans d'amitié entre l'Amérique et nous pas plus en 1918 qu'en 1778 n'ont pas eu de lendemain.

Sans vaines récriminations ni arrière-pensées désobligeantes pour personne, il est bon que ce livre rappelle aux Américains ce que l'âme française devait attendre d'eux au lendemain de la guerre, et qu'ils lui ont froidement refusé ; il est bon aussi que le lecteur français comprenne pourquoi, l'heure passée d'une chaude coopération momentanée, a surgi des profondeurs de l'âme américaine, à notre endroit, sa naturelle attitude d'antan, qu'expliquent fort bien, sans peut-être suffisamment l'excuser, les atavismes historiques de sa formation, aux antipodes de la nôtre.

C'est, en somme, à se bien connaître qu'on a le plus de chances de s'estimer et de s'aimer. Quand les deux peuples, conscients des divergences qui les séparent, auront peu à peu pris l'habitude de s'emprunter leurs qualités et de se pardonner leurs défauts respectifs, le rapprochement se fera de lui-même, instinctif, continu. Il y a entre eux, en dépit des apparences, trop de germes profonds d'amitié pour qu'ils ne produisent pas quelque jour, en terrain enfin mieux préparé, l'abondance de fleurs et de fruits qu'on est en droit d'en espérer. Telle est la préoccupation dominante du très bon livre de M. Tardieu, et telle son espérance, voilée, toutefois, dans sa conclusion, d'un léger nuage de mélancolie, plus attristée d'ailleurs que découragée :

Qu'on me pardonne si je heurte de nobles convictions ou des espoirs respectables. C'est le cas des témoignages qui veulent n'être que sincères. Il s'agit de voir clair devant soi. Ce livre est un essai critique en quête des clartés prochaines.

Il est aussi un acte de foi. Je crois à la possibilité d'efforts conjugués entre la France et les Etats-Unis. J'y crois par raison et par expérience. Mais je crois, et pour les mêmes raisons, à l'infinie difficulté du succès. J'ai pu, comme d'autres, à de certaines minutes, concevoir des possibilités plus larges. Mais le risque de ne rien tenir si l'on veut trop étreindre est sous nos yeux. Il est temps de recommencer le travail à pied d'œuvre et de limiter l'objectif. A tout prendre, comme l'écrivait un jour Maurras, il n'y a que nos vignerons qui, à force de patience et de labeur, aient su durablement marier à notre sol de France le cépage américain.

Dans les jours d'incertitude que le sort nous a réservés, les mots de Kipling murmurent inévitablement leur menace à nos oreilles : « And never the twain shall meet... » (Et jamais les deux ne se retrouveront). Il faut qu'ils se retrouvent, et ils se retrouveront. Deux fois, en un siècle et demi, ils se sont rencontrés au service de grandes causes. Pour qu'ils se rencontrent encore, une condition, et une seule : savoir de part et d'autre mesurer l'obstacle. (P. 310).

Qu'on nous permette d'ajouter ici deux observations complémentaires.

1° Tout ce que dit M. Tardieu des notes caractéristiques de l'âme américaine est exact, mais il eût été exact aussi de remarquer que ces notes, prises au moins dans toute la portée de leur formule, conviennent beaucoup plus à l'Amérique d'hier et d'avant-hier, à l'Amérique surtout des débuts, qu'à celle d'aujourd'hui. Les Etats-Unis sont un peuple jeune encore, en voie de formation. Que sera le terme futur de leur évolution, dans cent ans par exemple ? Personne ne saurait au juste le pronostiquer. Ce qui est certain, c'est que ce travail de croissance, de progrès si l'on veut, s'en va tous les jours arrondissant davantage les arêtes vives du caractère américain des origines. A l'œuvre primitive de « colonisation, » à mesure qu'elle s'achèvera, succèdera fatalement et a déjà succédé en plusieurs Etats, la période de fixité sédentaire, traditionnelle et bourgeoise des pays d'Europe à civilisation plus avancée. Nombreux, très nombreux, sont aujourd'hui, dans les élites américaines, les gens informés et réfléchis qui, loin de s'en glorifier ou de s'y cramponner, déplorent les « contrastes » dont nous venons de parler, et travaillent volontiers à les atténuer, sinon à les faire entièrement disparaître.

Ces contrastes subsistent néanmoins dans l'ensemble de la masse populaire, et il semble bien que le citoyen des Etats-Unis, même dans les classes dirigeantes et cultivées, restera longtemps encore, au fond et avant tout, « homme d'affaires, » peu enclin à goûter les charmes de l'idéal. Mais, à notre avis, le livre de M. Tardieu aurait paru moins amer à nos « associés » de la guerre, plus profitable par là-même, s'il avait pris soin d'étudier, par comparaison avec les « colons » ses an-

[1] Perrin du Lac, *Voyage dans les deux Louisianes et chez les sauvages du Missouri*.

cêtres, l'Américain du xx[e] siècle. Sa thèse, parfaitement juste dans son ensemble, n'en eût pas été infirmée ; elle y eût perdu seulement une note quelque peu décourageante dont la généralisation un peu trop absolue ne semble pas justifiée par l'histoire contemporaine des Etats-Unis, depuis trente ans.

2° Autre observation. M. Tardieu analyse à merveille les contrastes des deux civilisations, américaine et française, qui expliquent fort bien l'inévitable incompréhension mutuelle des deux peuples, et donnent à réfléchir sur les moyens à employer pour assurer mieux dans l'avenir la continuité de leur concorde. Voilà pour l'étude des faits et les conclusions immédiates de l'histoire. Mais, pour pousser jusqu'à ses racines l'étude du problème, il resterait à comparer ces deux civilisations, à chercher en quoi elles sont respectivement défectueuses, et ce qu'elles pourraient mutuellement s'emprunter de leurs qualités propres pour s'approcher l'une et l'autre d'un type humain, individuel et social, plus parfait. *Similitudo est causa amoris*, dit S. Thomas. Mieux que la simple constatation des contrastes, leur disparition dans cette commune tendance vers l'unité assurerait automatiquement à l'amitié franco-américaine la garantie solide qui lui manque. Mais c'est là une question, extrêmement intéressante, d'ordre philosophique, et théologique aussi, qui dépassait le cadre où M. Tardieu entendait maintenir son étude d'ethnographie purement « positive. » Tout au plus peut-on regretter qu'il n'y ait pas fait au moins l'allusion qui vient naturellement à la pensée du lecteur, finalement inquiète de savoir jusqu'à quel point, en droite raison, peuvent légitimement se considérer comme irréductibles les deux orgueils nationaux opposés. Le problème est trop délicat et complexe, il exige trop de développements pour que nous puissions utilement l'aborder aujourd'hui. Disons seulement, d'un mot, pour conclure, qu'un honnête examen de conscience aurait tôt fait de montrer aux citoyens de l'Ancien et du Nouveau monde les points sur lesquels de sages amendements, qui s'imposent, ouvriraient largement la voie à un accord profond des deux civilisations, pour le plus grand profit, à la fois, de l'amitié et de la prospérité des Etats-Unis et de la France.

IV. — Dans le n° de décembre 1926 de la *Nouvelle Revue théologique*, le P. Salsmans, le très estimé ré-éditeur de la Théologie morale de Génicot, avait publié sous ce titre : *Pour la chasteté des jeunes gens*, un article fort étudié au point de vue pratique, où il passait en revue les différents moyens à employer pour lutter contre l'invasion et les ravages du « vice solitaire » chez les enfants. A l'occasion de cet article, M. le D[r] Demade vient d'envoyer à la même *Revue* (octobre 1927) une très intéressante *Note de médecine pastorale*, fruit de son expérience médicale, dont nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs.

« La thérapeutique des passions sera longtemps encore, sinon toujours, un sujet de préoccupations pour le moraliste. Mais, avec quelle lenteur cette science réalise ses progrès ! Depuis Descuret (1844) qui écrivit *La Médecine des passions* qui est dans toutes les bibliothèques, dans le coin des oubliés, jusqu'au D[r] Laumonier, qui s'est essayé à *La thérapeutique des péchés capitaux* [1] (1922), que d'énigmes, d'incertitudes, de balbutiements ! Nous n'avons pas la prétention de faire mieux que nos devanciers. Qu'il nous soit permis d'apporter une simple pierre à l'édifice projeté, en signalant à ceux que le sujet intéresse l'utilité thérapeutique de *la main gantée*.

Ni le prêtre, ni le médecin n'ignorent la fréquence de cette pratique justement flétrie du nom de *vice solitaire*, dont les conséquences, proches ou lointaines, sont néfastes au bon équilibre humain.

C'est à ce vice que nous devons cette symptomatologie de l'épuisement nerveux précoce, qui échappe souvent à l'œil pourtant attentif des parents et des maîtres : pertes de l'appétit, insomnies, amaigrissements inexpliqués, troubles de la mémoire, qui transforment péniblement l'enfant volontiers frondeur, franc jusqu'à être terrible, d'une activité inlassable, en un adolescent sournois, menteur, paresseux, ou pire encore.

On se console trop aisément de ces misères, dont l'origine sexuelle n'est pas douteuse, en espérant qu'elles seront sans lendemain fâcheux. Quelle erreur ! Ces tristes adolescents posent, dès les premiers pas dans le vice, leur candidature anticipée à une foule de misères nerveuses, dont l'asthénie est la plus commune. L'accumulateur humain déchargé, et quelquefois jusqu'à l'usure, avant même d'avoir atteint son entier développement, est ouvert à tous les désastres pathologiques.

Combien de fois, en examinant en détail de jeunes nerveux, en les interrogeant, j'ai appris qu'à l'origine de leur affection nerveuse actuelle il y avait ce vice lointain ! Plus de la moitié de ceux qu'on appelle de ce nom assez vague de « neurasthéniques » ont eu, dans l'adolescence, de mauvaises habitudes.

Tout cela, nos éducateurs chrétiens ne l'ignorent pas, et nous ne leur apprenons rien de neuf jusqu'ici.

Quelle thérapeutique opposer à cette souffrance, puisque c'en est une ?

J'ai observé, au cours d'une pratique médicale déjà longue, combien est grande l'ignorance de l'adulte en ces matières. J'ai surpris plus d'un homme fait, en lui faisant observer que « le système nerveux ébranlé par de perpétuelles secousses devient impropre à sa mission de régularisation et de défense » (D[r] Laumonier), que les excès, le libertinage, diminuent la résistance organique, prédisposent aux infections ou les aggravent. S'il en est ainsi chez l'homme fait, on se représente aisément l'ignorance de l'enfant et de l'adolescent.

Le premier remède réside, je crois, dans une sage et grave initiation individuelle.

Il ne faut pas que les jeunes hommes puissent nous objecter ce que j'ai entendu plus d'une fois tomber de leurs lèvres : « Je ne savais pas ! »

Les préserver des mauvais livres, des compagnies suspectes, des conversations grivoises, des fréquentations louches, c'est fort sage. Prévenir, en instruisant, est, dans beaucoup de cas, plus sage encore.

Je n'ai pas besoin, ce me semble, d'insister ici sur ce qu'on pourrait appeler le traitement religieux. Les médecins les plus éloignés de nos croyances et de nos pratiques ont célébré à l'envi la confession comme le chef-d'œuvre de la psychologie. L'éloge de la prière est dans les plus récents traités de pathologie nerveuse.

Le plus souvent, et je parle ici comme médecin, nous sommes appelés non pour prévenir, mais pour guérir. Le mal est fait ; nous sommes devant lui.

Disons tout de suite qu'il n'existe aucune médication spécifique, aucune. L'arsenal thérapeutique ne contient

[1] Un vol. gr. in-8 de VII-227 p., Paris, Alcan.

qu'une seule drogue quelquefois utile, la lupuline, d'action incertaine. Le nénuphar, la verveine, la ciguë, la morelle, d'autres encore, ont plus de réputation que de mérite réel.

N'y a-t-il rien d'autre à faire ?

Conseillez donc à ces jeunes gens dans la peine, surtout s'ils ont quelque bonne volonté, une pratique d'hygiène que je viens d'expérimenter avec un plein succès, dans plusieurs cas tant anciens que récents, et dont l'effet le plus sûr et le plus immédiat est de libérer tout de suite du despotisme d'une mauvaise habitude. Cette pratique n'est ni difficile, ni coûteuse, ni compromettante, ni inélégante : c'est celle de *la main gantée*.

J'avais été amené, en juin 1926, dans le traitement de plusieurs eczémas, à constater combien était modérateur, apaisant, calmant, pour l'épiderme irrité, le contact non pas de la peau nue de la main, mais du gant.

Sur ces entrefaites, je reçus, dans mon cabinet de consultation, un adolescent en proie au vice solitaire. Le pauvre garçon était contrit jusqu'à la désolation. Il souhaitait de tout son cœur qu'on l'aidât à s'affranchir de la tyrannie passionnelle. — Je lui ordonnai le régime et l'hygiène que comportait son cas et j'ajoutai, comme base essentielle du traitement : « Vous porterez des gants toute la nuit, toutes les nuits. » — Huit jours après, le charme diabolique était rompu, la mauvaise habitude avait cessé.

Je n'affirme pas, cela devait être dit ici, que le gant suffit à tous les cas, et que la main gantée est toujours souveraine contre le vice solitaire. Certaines causes physiques, que les médecins connaissent bien, demeurent réalisatrices d'excitations centrales ou périphériques, et d'autant plus que le gant exige, du sujet résolu à l'employer, de bonnes dispositions préalables, et la persévérance.

Néanmoins l'expérience acquise dans une douzaine de cas m'a confirmé que le gant avait une valeur incontestable, efficace, et le plus souvent infaillible.

Un de mes jeunes clients m'a déclaré que le gant rendait impossible l'acte solitaire.

J'ai les preuves que cet effet bienfaisant est durable, dans l'amélioration de l'état général de plusieurs de mes malades. Les confidences que j'ai reçues à ce propos ne laissent pas la place au doute.

Faut-il ajouter que le gant dont je parle ici n'est pas un moyen de coercition (comme celui conseillé chez l'aliéné, par exemple), mais un conseil à réaliser en toute liberté et par seule bonne volonté ?

N'exigez pas de moi des théories ou même des explications savantes. C'est un fait d'observation, facile, je crois, à vérifier : *la main gantée est chaste*, — et si la main nue ne l'est pas, elle est susceptible de le devenir dès qu'elle a revêtu le gant.

Le gant le plus médiocre, un gant de fil suffit. Je n'insisterai que sur un détail minime, mais qui a son importance dans les cas rebelles ou anciens : le gant doit fermer exactement, avec de bons boutons à pression.

Je n'ai pas besoin de dire que j'ai multiplié mes observations et répété mes essais dans plusieurs cas, chez des sujets très divers, et notamment dans un cas invétéré, chez un homme d'une cinquantaine d'années, et que les résultats ont toujours été excellents.

C'est fort d'une expérimentation multiple que je conclus à l'utilité de la main gantée dans la thérapeutique de la passion que j'ai désignée suffisamment à l'attention des parents, des maîtres, des confesseurs et aussi des médecins. »

Ajoutons que la pratique ici préconisée par le Dr Demade, outre qu'elle se montre en fait efficace, peut aussi trouver théoriquement sa justification dans un principe de psychologie sensitive qui n'avait pas échappé à l'acuité d'observation coutumière de S. Thomas : *Sensatio tactus præcipue viget in pulpis digitorum* (IV *Sent.*, d. 23, a. 3, q. 2, c.) ; et c'est pourquoi, dit-il, on fait au mourant une onction sur les mains avec la formule : *Quidquid per tactum deliquisti.* Le sens du toucher, sans doute, n'est pas restreint à la main ; il est répandu, avec des nuances de sensibilité très différentes, sur toute la surface du corps ; il est même, dans son acception générique, le fondement, le substratum de toutes nos sensations externes. Mais c'est dans la main, et surtout au bout des doigts, qu'il se trouve plus fréquemment localisé. Qui ne connaît l'extrême sensibilité du toucher digital, chez les aveugles par exemple ? Qui n'a admiré maintes merveilles, d'une délicatesse artistique infinie, presque uniquement dues au travail subtil des doigts ?

Or, dans le cas présent, deux délectations ou attraits passionnels physiques sont à considérer : la délectation propre de « l'objet » qui est en cause, et la délectation des doigts. Si donc cette dernière, en tant qu'excitatrice de l'autre, vient à être supprimée, le désordre du vice solitaire se trouve par là-même indirectement atteint, et empêché. Et n'est-ce point cette discipline de la main, cette chasteté digitale qu'avait en vue le Psalmiste quand il disait : *Quis ascendet in montem Domini ?... Innocens manibus et mundo corde...* (Ps. XXIII, 3).

Le Dr Demade le fait justement observer : la pratique par lui indiquée n'est point un remède absolu au vice solitaire, puisque ses manifestations peuvent avoir d'autres causes que l'excitation manuelle. Celle-ci, toutefois, n'en reste pas moins, dans la grande majorité des cas, la cause principale, et très souvent unique, de la catastrophe. C'est donc grand service rendu aux directeurs de conscience, aux parents, aux maîtres, etc., sur ce point délicat et si angoissant de thérapeutique passionnelle, que de leur avoir signalé un remède qui peut et doit couramment se montrer efficace.

Là où nous ne serions pas tout à fait de l'avis du Dr Demade, c'est sur la qualité du gant à employer. Il déclare suffisant un tissu quelconque, si mince soit-il. Ce que nous venons de dire de l'explication théorique du phénomène, donne plutôt à penser que le choix de l'étoffe n'est pas à ce point-là indifférent. Il faut éviter la sensation tactile des doigts, qui a toute son intensité dans le contact de la peau avec la peau. L'interposition d'un corps étranger n'y réussit que dans la mesure où l'obstacle, par son épaisseur ou sa rugosité, éloigne ce contact et rend par là-même plus difficile, impossible, la sensation digitale. Un gant de matière, dirions-nous, plus épaisse ou plus rugueuse, de forte laine par exemple, ou mieux encore de crin, présentera certainement une meilleure garantie de succès. C'est à voir. Avis à qui de droit.

V. — Les professionnels de l'archéologie, profane et biblique, n'ont pas oublié l'émotion pro-

duite dans le monde savant par la découverte que fit M. P. Montet, en décembre 1923, d'une très curieuse inscription phénicienne *en caractères alphabétiques*, dans un tombeau royal de l'antique Byblos, que les Phéniciens appelaient Gebal.

M. Victor Bérard émet à ce sujet, dans les *Nouvelles littéraires* (3 sept. 1927), des idées et des conclusions qui sont de nature à intéresser vivement nos philologues et professeurs d'Ecriture Sainte. Il en est de discutables, et qui appelleraient sans doute de fortes réserves. Nous les présentons néanmoins telles quelles, à titre documentaire, mais nous entendons en laisser l'entière responsabilité à leur auteur.

Voici d'abord le texte, traduit en français, de l'inscription fameuse :

Hobaal, fils d'Ahiram, roi de Gebal, a fait ce sarcophage pour Ahiram son père, comme sa demeure pour l'éternité.

Et s'il est un roi, parmi les rois, ou un gouverneur parmi les gouverneurs, qui dresse le camp contre Gebal, et qui découvre ce sarcophage sous le dallage, que le sceptre de son pouvoir soit brisé, que le trône de sa royauté se renverse, mais que la paix règne sur Gebal, alors que sa postérité sera anéantie par l'épée.

Ces quelques lignes feront une révolution dans l'histoire des littératures antiques, en particulier dans les deux domaines de la critique homérique et de la critique biblique, dont les savants du XIXe siècle avaient si péniblement entrepris et croyaient alors si glorieusement achever la conquête.

Depuis un siècle et demi (1775-1925) tous leurs travaux partaient d'une sorte de dogme initial, qu'avaient émis Diderot et son entourage, et que Aug. Wolf surtout avait popularisé ; on admettait, sans plus de discussion, que les premiers auteurs des versets bibliques et des hexamètres homériques ignoraient l'écriture, que l'alphabet était une invention toute récente, dont les plus audacieux n'osaient pas reporter la propagation plus haut que les IXe ou Xe siècles avant notre ère, dont les plus sages faisaient descendre l'apparition à l'an 1er de la première Olympiade (776 ans av. J.-C.).

Or, voici une inscription en caractères alphabétiques, datée le plus précisément et le plus exactement du monde par les documents égyptiens qui l'accompagnent. Sans contestation possible elle remonte au règne de Rhamsès II, qui fut le Louis XIV du XIIIe siècle avant notre ère, et qui occupa le trône de Thèbes durant soixante-six ans (1300-1234).

Notre inscription peut même être datée à une année près, tant ce règne du grand Pharaon nous est aujourd'hui connu. Elle est de l'an 1245-1244, donc antérieure de trois cent cinquante ans pour le moins à la fameuse inscription du roi Mésa, que nous avons au musée du Louvre, et qui, trouvée dans la steppe au-delà du Jourdain, passait jusqu'ici pour le plus ancien texte alphabétique.

Nous savions par la Bible que ce cheikh des Bédouins de Moab, Mésa, avait été le contemporain des rois de Juda et d'Israël, Joram et Achab, qui, régnant de 910 à 870, étaient un peu antérieurs à Homère, si nous acceptons l'opinion d'Hérodote : « Homère n'a pas vécu plus de quatre cents ans avant moi » ; comme Hérodote vivait vers 450 av. J.-C., Homère aurait donc vécu vers 850.

Nous voyons donc, à n'en pas douter, qu'un siècle avant Homère les Bédouins de Moab avaient des écrivains et des lecteurs, qui savaient leurs lettres, et que, quatre ou cinq siècles avant Homère, les marins de Byblos usaient déjà de cet alphabet. Dès lors, comment ne pas poser en tête du problème homérique la question : « Corneille ayant vécu un siècle et demi après l'invention de l'imprimerie, a fait imprimer le *Cid ;* peut-on croire qu'ayant vécu quatre siècles après Ahiram de Byblos, les poètes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* n'aient pas connu l'alphabet ? Les cheikhs semi-nomades de Moab savaient leurs lettres au Xe siècle avant notre ère : est-il vraisemblable que les Hellènes du IXe siècle les aient ignorées ? »

Ces dates elles-mêmes méritent une correction. Dans l'inscription de Byblos l'alphabet se présente en un état de perfection et de caractères fixés qui suppose une évolution fort longue et témoigne d'une maturité presque parfaite. C'est déjà l'alphabet dont useront durant des siècles les Phéniciens de Carthage, comme ceux de Tyr et de Sidon. L'opinion commune des archéologues est qu'il faut rechercher six ou sept siècles plus haut les premiers tâtonnements de cette écriture, et qu'en parlant du XVIIIe siècle on reste encore au-dessous de la vraisemblance. Neuf ou dix siècles avant Homère les côtes méditerranéennes auraient donc pu connaître cette notation des pensées et des paroles qu'adoptèrent par la suite tous les peuples de races blanches et qui, leur donnant toute facilité pour la découverte, la conservation et la diffusion des idées, leur assurant la continuité dans l'invention, la méthode et la technique des sciences et des arts, leur a valu, en fin de compte, l'empire ou la primauté sur les autres races humaines.

D'après la tradition grecque, c'est vers la fin du XVIe siècle avant notre ère que Cadmos aurait apporté de Tyr ou de Sidon l'alphabet en Crète, puis en Béotie. Un marché phénicien sur une plage d'Argolide était pour Hérodote le début de l'histoire grecque. L'enlèvement d'Io par ces marchands phéniciens, et l'enlèvement d'Europe, fille du roi de Tyr et sœur de Cadmos, par des marins helléniques, étaient, bien avant l'expédition des Argonautes et la guerre de Troie, le début de la rivalité éternelle entre l'Hellène et le Barbare. Cinq générations avant la naissance d'Héraclès, les Phéniciens avaient bâti les temples de Cythère et de Thasos « au temps de Cadmos et d'Europe » ; ils avaient apporté en Béotie leurs rites et leurs mystères, leur chant du *Linos*, leur écriture et leurs sciences.

C'est en plein âge alphabétique aussi que les Hébreux commencèrent à reconquérir la terre de Chanaan, aux confins de laquelle Moïse les avait

ramenés d'Egypte, et dans laquelle Josué et les premiers *caïds* des différentes tribus (l'Ecriture nomme *suffètes* ces chefs que, depuis les Septante, nous avons pris l'habitude d'appeler *juges)* installent leurs douars.

Jusqu'au XIe siècle avant notre ère les tribus vivent à l'écart les unes des autres dans les rivalités, l'anarchie et les luttes intestines, chacune ayant son *suffète,* son « juge » élu, dont l'autorité s'étend aussi loin, mais pas plus loin, que peuvent atteindre son influence militaire ou religieuse et sa renommée d'équité, de piété ou de bravoure. En cas de danger seulement l'un des suffètes locaux arrive à grouper tout ou partie de la race contre l'ennemi du dehors ou contre les brigands de l'intérieur.

Au XIe siècle, Saül, le premier, parvient à constituer une sorte d'Etat fédéral sous une royauté ou plutôt sous une « tyrannie » à laquelle l'onction sacrée donne une légitimité provisoire. David (1010-970 avant notre ère) et son fils Salomon (970-933) consolident cette unité religieuse et cette tyrannie militaire, grâce à leurs bureaux de finances et d'administration. Le scribe devient le pilier de cet Etat. L'alphabet est désormais le meilleur moyen de règne, pour imposer au peuple la parole du roi, interprète de la parole de Dieu.

Nous voyons en effet, à n'en pas douter, que dans la Jérusalem de David et de Salomon — comme deux ou trois siècles auparavant dans la Byblos d'Ahiram — l'alphabet sert à la rédaction et à la conservation des documents officiels, à l'établissement d'une comptabilité régulière et de *Chroniques* suivies avec chronologie précise. Il suffit d'ouvrir la Bible : entre les livres des *Juges* et les livres des *Rois,* la différence arrête le lecteur le moins attentif. Les *Juges* n'ont que des anecdotes ou des légendes non datées, de petites histoires à peine recousues les unes aux autres et mises en une série dont on pourrait transposer les termes. Les *Rois* ont une chronique ou plutôt des annales bien ordonnées, soigneusement tenues, sans interruption dans la continuité, avec dates fixes et rappels de concordance.

Entre les *Juges* et les *Rois,* les livres de *Samuel* nous font assister au passage : c'est dans le second livre de *Samuel* que commencent à être datés avec précision la biographie et le règne de David : sept ans à Hébron et trente-trois ans à Jérusalem.

Les rois de Jérusalem, David et Salomon, comme leur associé Hiram, le roi de Tyr, ont désormais leurs scribes et leurs bureaux qui échangent des correspondances avec les fonctionnaires du dedans et les puissances étrangères. Parmi les ministres de David et de Salomon, à côté du grand-prêtre, du maréchal, des intendants généraux et trésoriers, figurent les écrivains *sofrim* (de la même racine sémitique qui a fourni aux Arabes le mot dont nous avons fait *chiffre)* et l'archiviste, le « mémorialiste » *mazekair.* Josaphat garde la charge pendant la plus grande partie des deux règnes.

Le mémorialiste tient la chronique officielle ou plutôt le « journal » du règne que l'Ecriture appelle « Les Œuvres des Jours, » que l'on se transmet et que l'on continue de père en fils.

Les *Œuvres de Salomon,* est-il dit au livre Ier (3e dans la Vulgate) des *Rois,* XI, 41-42 : *Ses actes, sa providence,* tout *cela n'est-il pas écrit au livre de ses* ŒUVRES ? *Les jours de ce roi furent dans Jérusalem de quarante années de règne sur tout Israël.*

Ce titre « Œuvres des Jours » *(Dibre-halamine)* n'est-il pas le même que celui de tel ouvrage grec ? Hésiode écrivait deux siècles plus tard ses *Œuvres et Jours* en cette Béotie où Cadmos le Phénicien était venu fonder Thèbes.

Faire d'Homère et d'Hésiode des « gens de lettres » passait, il y a vingt ans encore, pour une folie ou un paradoxe, que dénonçaient les pontifes de la critique et qui vouait son auteur au décri le plus mérité parmi les vrais savants du jour. Il a fallu la trouvaille de Byblos pour renverser comme un château de cartes toute la critique homérique du XIXe siècle.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Maurice HENRY-COUANNIER. **S. François de Sales et ses amitiés.** — Un vol. gr. in-8 de XII 391 p. 12 f — Editions *Per Orbem,* 4, rue Tronchet Paris 8e.

Vicomte DU JEU. **Madame de Chantal.** *Sa vie dans le monde et sa vie religieuse.* — In-12 de VIII-296 p., 12 f. — Paris, Perrin.

Ces deux ouvrages sont rédigés dans un esprit analogue ; leurs auteurs ont voulu étudier moins la personnalité (surtout la personnalité surnaturelle) de leurs héros, que replacer ceux-ci dans le milieu humain où ils ont vécu. « Si l'on présentait, dit M. Coüannier, pour fond du portrait [de S. François de Sales] les gens qu'il a connus et aimés, on mettrait mieux en valeur sa propre figure, de même qu'en peinture un personnage gagne du *caractère* si, au lieu de lui donner toute la toile, on fait place autour de lui à son décor habituel. »

I. — Je ne connais guère de lecture aussi attachante que le livre de M. Coüannier sur S. François de Sales. Et cependant il n'a « romancé » en rien le récit ; il s'est contenté de s'inspirer des textes anciens, le plus souvent de les reproduire sans aucun commentaire, sinon les indications historiques strictement nécessaires à leur intelligence. Pas de réflexions pieuses non plus. Parfois, à la fin d'un épisode ou d'un chapitre, une note extrêmement concise, qui résonne comme le tintement d'une cloche dans un ciel pur, et qui semble inviter le lecteur à demeurer sous le charme de ce qu'il vient de lire pour en prolonger en son âme la saine influence. Cet art qui se cache est du très grand art.

Par contre, au point de vue de la vie intérieure du saint, cet ouvrage reste superficiel. L'appréciation donnée sur le *Traité de l'Amour de Dieu,* ainsi qu'un certain nombre de jugements émis en passant, prouvent que l'auteur n'a pas le sens des choses spirituelles et mystiques. Cette lacune est cependant moins